

venir à des heures qui soient conformes au Code tout en ne modifiant pas beaucoup le salaire net des employés. Il est très difficile d'en venir à une décision définitive en ce moment. Je pense que les discussions ont été constructives jusqu'ici. Cependant, certains syndicats sont en train de prendre un vote sur la question des récentes négociations pertinentes aux salaires. L'affaire est traitée comme étant urgente; j'en donne l'assurance à la Chambre.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LE VIETNAM—LES INITIATIVES DE PAIX DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTRÔLE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question que m'ont inspirée certaines de ses réponses d'hier ainsi qu'un interview donné hier soir, je crois, à la télévision. Le ministre a déclaré à cette occasion que la Commission internationale de contrôle avait discuté la possibilité de s'entretenir pour provoquer des négociations en vue de la paix au Vietnam, mais qu'à l'heure actuelle les pourparlers en question avaient pris fin ou échoué. Puis-je demander au premier ministre si le refus des États-Unis de mettre fin aux bombardements au Vietnam du Nord constitue une des raisons, sinon la principale, qui a déterminé la Pologne à déclarer que le moment n'était pas approprié pour une démarche de ce genre?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la seule raison de l'attitude adoptée par ce pays à l'égard de l'utilité de la Commission, à laquelle elle croit, en fin de compte. Il est vrai toutefois que la Pologne, à l'instar d'autres pays, juge que les bombardements devraient cesser sans condition avant que le Nord n'agisse.

**M. Lewis:** Puis-je demander au ministre si le Canada a déclaré que la cessation inconditionnelle des bombardements au Vietnam du Nord est le prélude nécessaire aux négociations de paix, ou a-t-il adopté l'attitude contraire?

**L'hon. M. Martin:** Notre attitude à cet égard n'a évidemment rien à voir avec le fait qu'aucun accord n'a été conclu pour fixer le moment propice de faire appel à la Commission pour réaliser nos objectifs.

**L'hon. M. Starr:** Quelle est l'attitude adoptée?

**L'hon. M. Martin:** Mon honorable ami me demande quelle est notre attitude. Dans une affaire aussi importante, j'aurais cru que le député se serait rendu compte que cette Commission, dont le Canada fait maintenant partie depuis 12 ans, est un des moyens qui serait des plus utiles pour atteindre le but que notre pays, l'Inde et la Pologne recherchent en définitive.

**L'hon. M. Starr:** Quelle est l'attitude adoptée?

**L'hon. M. Martin:** Le Canada a appuyé à ce sujet la déclaration de M. Goldberg, des États-Unis, qui, estimons-nous, améliore sensiblement la situation.

**M. David MacDonald (Prince):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Comme M. Victor Moore, représentant du Canada au sein de la Commission internationale de contrôle, rentrera au Canada sous peu et comme bien des gens doutent de l'utilité du rôle que peut continuer à jouer la Commission internationale de contrôle, je me demande si le ministre ne recommanderait pas la comparution de M. Moore devant le comité des affaires extérieures, au besoin lors d'une séance à huis clos, afin que nous puissions mieux comprendre ce problème?

**L'hon. M. Martin:** Je pense que mon ami aurait tort de déduire que la Commission internationale de contrôle, même aujourd'hui, n'a pas l'occasion de jouer un rôle fort utile à l'égard de cette épineuse situation. Si la Commission n'avait pas existé, on n'aurait pu, j'en suis sûr, maintenir entre les deux camps les contacts que nous avons réussi à conserver.

M. Moore s'est rendu à Hanoï le 6 janvier, mais il en est parti hier et sera de retour au Canada sous peu. Lorsqu'il aura présenté un rapport, nous serons mieux en mesure de répondre à la question qui vient d'être posée. Cependant, monsieur l'Orateur, je doute fort qu'une divulgation de ces aspects aiderait à terminer la guerre. Selon moi, le moment est venu de reconnaître qu'en pareilles circonstances, on a plus à gagner en usant de moyens diplomatiques discrets plutôt que d'autres méthodes utilisées par certains.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question connexe au secrétaire d'État aux affaires extérieures. Demanderait-il au représentant du Canada au sein de la Commission de faire enquête sur le présumé meurtre, par le Vietcong et le Vietnam du Nord, de prisonniers de guerre, y compris des femmes et des